

## INVITATIOUN INVITATION

19 h  
accueil  
points statutaires  
rapports - discussions  
votes

20.30 h  
dîner \*



\* à confirmer jusqu'au 01.03.2020  
sous [bigs@pt.lu](mailto:bigs@pt.lu) ou 661-591-913  
au choix A: dinde farcie 18 € /  
B: spaghetti à l'arrabiata 12 €

## C'est qui la BIGS ?

La **BIERGERINITIATIVE GEMENG SUESSEM** est une asbl qui a pour but d'œuvrer pour une amélioration de la qualité de vie et pour la protection de l'environnement tant à l'intérieur qu'aux alentours immédiats de la commune de Sanem. Elle peut entreprendre toute action tant extrajudiciaire que judiciaire tendant à empêcher la réalisation de construction et/ou d'infrastructure portant préjudice à la qualité de vie de ses citoyens.

Actuellement 2 dossiers retiennent toute notre attention :

- **Recours contre le Contournement de Bascharage à travers une Zone Natura 2000 & campagne «Pour la forêt»**
- **Enquête** sur la provenance des **nuisances de bruits pendant la nuit et des odeurs** qui se sont multipliées et ont entravées la qualité de vie.

Vous êtes cordialement invité-e-s d'assister à notre assemblée générale et de discuter avec nous ! Rendez-vous à la Brasserie du Boulodrome au Metzerlach le jeudi 4 mars 2020 à partir de 19 h.



CARTE DE MEMBRE



DONS - SOLIDARITÉ

**Pour devenir membre il suffit de nous contacter sous [bigs@pt.lu](mailto:bigs@pt.lu)! Engage-toi dans la BIGS !**

# Dossier: CONTOURNEMENT

Les citoyen-ne-s de l'avenue de Luxembourg à Bascharage peuvent désormais respirer : les 4 dernières années les valeurs NOx mesurées étaient en moyenne en dessous de la limite recommandée par l' OMS c'est-à-dire à 39,5 µg/m<sup>3</sup>.

La loi du 18 juillet 2018 votée avec deux voix d'abstention et deux non-participations au vote, portant sur la construction du Contournement de Bascharage à travers une Zone Natura 2000 est obsolète !

Non seulement parce que les valeurs sont en dessous des valeurs limites autorisées mais parce que la loi s'est basée sur de fausses mesurages et prognoses, de faux chiffres et moyennes confondues et par conséquent et logiquement sur des conclusions erronées.

La construction du Contournement de Bascharage n'est pas justifiable ni juridiquement ni factuellement : L'argument de la «raison impérative d'intérêt public majeur» ne pèse plus, de même pour les nouveaux arguments évoqués récemment quant à une nuisance de bruit élevée (niveau de bruit moyen) ou de l'affirmation que le développement de la commune serait entravée (vu l'accumulation des commerces sur l'avenue de Luxembourg).

Les arguments que la Commune de Sanem avait avancés lors d'un premier recours prématuré en 2016 s'avèrent tous correctes.

Des prognoses récentes confirment que les émissions nocives continueront à diminuer substantiellement jusqu'en 2030 et que des changements majeurs en matière de la mobilité en générale se feront ...et ceci non pas seulement à cause des transports publics gratuits à partir du 1er mars 2020.

Le dossier du Contournement de Bascharage doit être soumis à l'analyse et doit être débattu à nouveau avec les chiffres à faits exacts sur table. Une nouvelle loi doit abroger la loi du 18 juillet 2018 !

La BIGS continuera sa lutte pour la conservation de la Zone Natura 2000 entre Sanem et Bascharage et contre le contournement de Bascharage !

\*documents sous [www.bigslu.net](http://www.bigslu.net) COUTOURNEMENT.../questions parlementaires...

## APPEL aux habitants de la commune de SANEM

**Votre qualité de vie est-elle également perturbée par des ODEURS et des BRUITS pendant la nuit?**

**Nous voulons aller au fond du problème et détecter les pollueurs. Si vous êtes également concerné, contactez-nous !**

**Ensemble nous pouvons agir !**



**ODEURS**



**BRUITS**

**bigs@pt.lu**



**SPENDENAKTIOUN «FIR DE BËSCH»**

**CCPL LU78 1111 1984 6095 0000**



**MERCI pour  
votre soutien !**

